

Arrêté Ministériel n° 2014-580 du 9 octobre 2014 modifiant l'arrêté ministériel n° 2011-301 du 19 mai 2011 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques, visant la Syrie.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,

Vu l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2011-301 du 19 mai 2011 portant application de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques visant la Syrie ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 8 octobre 2014 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

En application des dispositions prévues à l'article 2 de l'arrêté ministériel n° 2011-301 susvisé, l'annexe I dudit arrêté est modifiée conformément à l'annexe du présent arrêté.

ART. 2.

Le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le neuf octobre deux mille quatorze.

Le Ministre d'Etat,
M. ROGER.

ANNEXE A L'ARRETE MINISTERIEL N° 2014-580
DU 9 OCTOBRE 2014 MODIFIANT L'ARRETE MINISTERIEL
N° 2011-301 DU 19 MAI 2011 PORTANT APPLICATION DE
L'ORDONNANCE SOUVERAINE N° 1.675 DU 10 JUIN 2008
RELATIVE AUX PROCEDURES DE GEL DES FONDS
METTANT EN ŒUVRE DES SANCTIONS ECONOMIQUES.

1. La personne suivante est ajoutée à la liste des personnes physiques et morales, entités ou organismes figurant à l'annexe I :

	Nom	Informations d'identification	Motifs
48	Samir Hassan		Samir Hassan est un homme d'affaires important, proche de personnes clés du régime syrien, tels que M. Rami Makhoulf et M. Issam Anboubas ; depuis mars 2014, il occupe le poste de vice-président pour la Russie des conseils d'affaires bilatéraux, à la suite de sa nomination par le Ministre de l'Economie, M. Khodr Orfali. En outre, il soutient l'effort militaire du régime en faisant des dons d'argent. Samir Hassan est donc associé à des personnes bénéficiant du régime ou soutenant celui-ci ; il fournit également un soutien au régime syrien et bénéficie de celui-ci.

2. Les mentions relatives aux entités énumérées ci-dessous sont remplacées par les mentions suivantes :

	Nom	Informations d'identification	Motifs
54	Overseas Petroleum Trading ou « Overseas Petroleum Trading SAL (Off-Shore) » ou « Overseas Petroleum Company »	Rue Dunant, secteur de Snoubra, Beyrouth, Liban	Soutient le régime syrien et en tire avantage en organisant des transports clandestins de pétrole destinés au régime syrien.
55	Tri Ocean Trading ou Tri-Ocean Energy	35b Saray El Maadi Tower, Corniche El Nile, Le Caire, Égypte, Postal Code 11431 P.O. Box : 1313 Maadi	Soutient le régime syrien et en tire avantage en organisant des transports clandestins de pétrole destinés au régime syrien.